



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Paris, le **- 9 JUIL. 2019**

Madame la Présidente,

Le développement des usages numériques crée, pour nos concitoyens, de multiples besoins de s'identifier en ligne. De surcroît, certains services requièrent de pouvoir lier, avec un haut niveau de confiance, l'identité réelle de l'utilisateur avec son identité en ligne (ex. : signature d'un document, souscription d'un contrat). Comme dans le monde physique, l'Etat doit pouvoir garantir l'identité de ses citoyens dans le monde numérique et ce lien de confiance est indispensable pour faciliter et sécuriser les usages numériques au quotidien.

C'est la raison pour laquelle a été créée, en janvier 2018, une direction de programme interministériel chargée de concevoir et mettre en œuvre un parcours d'identification numérique universel et inclusif sécurisé, plaçant les intérêts des utilisateurs « au cœur [des] démarches ». Ces travaux sont coordonnés avec les initiatives menées par direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC) notamment dans le cadre de FranceConnect.

Les travaux menés au cours de la première phase de ce programme, marquée notamment par le déroulement des Assises de l'identité numérique en avril 2018, ont permis de définir le scénario qui doit conduire à offrir à l'ensemble de la population une solution d'identification numérique avec un niveau de garantie élevé, au sens du règlement européen e-IDAS.

Madame Salwa TOKO
Présidente du Conseil national du numérique
6 rue Louise Weiss
75013 PARIS



139 rue de Bercy - Télédocus 181 - 75572 Paris cedex 12

Réunis lors d'un comité stratégique du programme le 19 décembre dernier, ont été à cet égard actées les principales orientations suivantes :

- 1) compte tenu du règlement européen renforçant la sécurité des cartes d'identité, prochainement publié, se saisir de l'opportunité du déploiement d'une future carte nationale d'identité numérique (CNle) pour offrir aux usagers un moyen d'identification numérique de niveau élevé (horizon été 2021) ;
- 2) prévoir que la future CNle, support de l'identité numérique, puisse être « dérivée » par des fournisseurs d'identité privés pour faciliter une offre de solutions d'identification alternatives;
- 3) dans l'attente du déploiement de cette solution « universelle », mettre à disposition du public dès 2019 la solution expérimentale sur smartphone développée par le ministère de l'intérieur, dite ALICEM, et conduire les études complémentaires et les expérimentations nécessaires pour anticiper au mieux les besoins des utilisateurs, mobiliser les usages (publics et privés) et clarifier les fondamentaux du marché de l'identité numérique.

Afin d'éclairer le Gouvernement dans la mise en œuvre de ces orientations stratégiques, je souhaiterais m'appuyer sur l'avis du Conseil national du numérique, notamment dans le cadre d'une consultation publique citoyenne organisée par vos soins en étroite coordination avec le Secrétariat d'Etat au numérique.

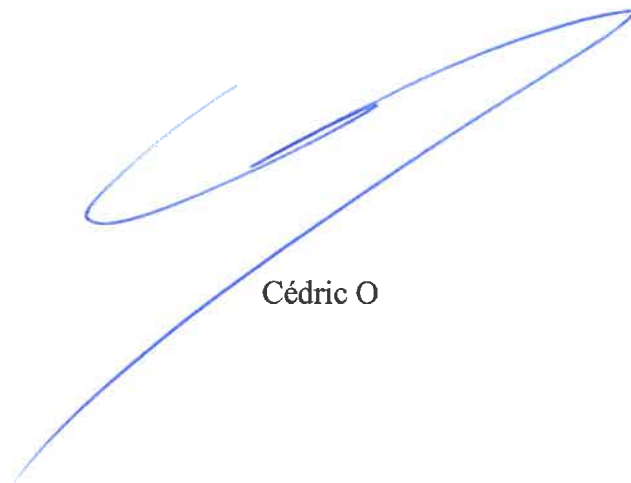
L'objectif de cette consultation sera de comprendre la perception de ce projet par les acteurs impliqués (citoyens, associations d'usagers, entreprises, collectivités territoriales, etc.). Ces travaux seront cruciaux pour anticiper au mieux les besoins de tous les utilisateurs et garantir l'appropriation collective de l'identité numérique, du niveau de garantie faible à celui élevé. Ils le seront également pour construire une vision collective et assurer le développement éclairé et responsable de l'identité numérique dans des délais resserrés.

Je souhaite donc que vous me fassiez parvenir, d'ici l'automne 2019, des propositions concernant la mise en place d'un tel dispositif permettant notamment de répondre aux trois grands enjeux suivants :

- explorer et développer le concept de citoyenneté numérique, nationale et européenne, dont l'identité numérique est porteuse;
- proposer, en fonction des besoins identifiés, des éléments de communication et de pédagogie qui accompagneront la mise en œuvre de l'identité numérique afin d'en améliorer la compréhension et favoriser son caractère inclusif;
- s'assurer, sur la base des expérimentations conduites par le programme, de l'ergonomie, de la facilité d'usage et de la qualité des supports utilisateurs associés aux solutions retenues, afin de s'assurer de leur adoption par le plus grand nombre d'utilisateurs, dans une démarche d'inclusion.

La direction de programme interministérielle chargée de l'identité numérique ainsi que la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC) se tiennent bien entendu à votre disposition pour vous fournir tous les éléments utiles à la conduite de votre mission.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de notre considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal stroke and a small 'O'.

Cédric O

Copie à :

- Madame Valérie Pénéau, inspectrice générale de l'administration, directrice du programme interministériel chargé de l'identité numérique
- Monsieur Nadi Bou Hanna, directeur interministériel du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC)